



# LE CHASSEUR ARDENNAIS

Organe trimestriel de la  
Fraternelle des Chasseurs Ardennais

AFFILIE A L' « U.P.A.C. »  
Union de la Presse des Anciens Combattants

REDACTION : AVENUE VICTOR ROUSSEAU, 51, FOREST — TEL. 43.92.67

ADMINISTRAT. : AVENUE EMILE BOSSAERT, 38, KOEKELBERG

C.C.P. 3449.69 (Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon)

Ce numéro doit être distribué gratuitement à tous les membres. • • Pour les non-membres, le numéro : 5 francs.



## Heureuse Union

Au moment où sera distribué ce bulletin, notre gracieuse Princesse JOSEPHINE-CHARLOTTE, qui à tant d'égards nous rappelle de façon frappante l'inoubliable Reine ASTRID, aura épousé le Grand-Duc Héritier JEAN de Luxembourg.

Les Chasseurs Ardennais, issus pour la plupart, de la partie belge de l'ancien Duché de Luxembourg, et à ce titre unis à leurs amis grand-ducaux par les liens les plus étroits, se réjouissent particulièrement de ce mariage qui scelle plus encore la fraternité qui existe entre les deux peuples.

Ils présentent à leur Commandant en Chef de 1940, le Roi LEOPOLD III, leurs respectueuses félicitations et adressent aux jeunes princes leurs vœux de bonheur parfait et fécond.

## Adresses à noter :

### Président de la Fraternelle :

Lieutenant Général DESCAMPS  
5, Boulevard Defontaine, Charleroi

### Secrétaire National :

Lieutenant-Colonel KRACK  
Av. Alex. Bertrand, 22, Forest (Brux.)

Amis Chasseurs Ardennois, qui avez chez vous le chauffage central, faites installer

Le Brûleur au mazout

# « COBAM »

de conception et de fabrication belge avec  
SECURITE 100 % par cellule photo-électrique

Etablissements C O B A M  
42, rue Leys — Tél. 34.43.59

Les brûleurs « COBAM » sont appréciés depuis de longues années aussi bien à usage domestique, qu'industriel. Demandez-nous la liste de nos nombreuses références. N'oubliez pas que le chauffage au mazout supprime toutes les corvées.

Propreté! Confort! Facilité d'approvisionnement et de stockage! Voilà les principales qualités du brûleur « COBAM ».

Ecrivez-nous, ou téléphonez-nous. Nous sommes tout à votre disposition, même pour un renseignement. Le meilleur accueil vous sera réservé.

5 % réduction sur présentation de la carte du membre

## Pension de veuve d'un invalide de guerre

### DOCUMENTS A FOURNIR

Une demande de pension à adresser à l'Administration des Pensions Militaires, 3, Avenue Gallée à Bruxelles. (Envoi recommandé).

Joindre à cette demande les documents ci-après :

- un certificat médical du médecin qui a constaté le décès (doit faire ressortir d'une façon précise la relation entre le décès et l'invalidité); il doit se terminer par la formule: « J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète. »
- un extrait acte de décès (administration communale).
- un extrait acte de mariage (administration communale).
- un extrait acte de naissance des enfants (adm. commun.).
- un certificat de vie des enfants mineurs (adm. commun.).
- une attestation du Juge de Paix relative à la puissance paternelle et tutelle.
- la carte de réduction de 75 % (S.N.C.B.).

Les documents dont question en b, c, d et e doivent être fournis sur papier libre, c'est-à-dire, sans timbres fiscaux.

## Chasse aux Souvenirs de guerre

Une section « Ch. A. » va être constituée, d'une part, au Musée de l'Armée à Bruxelles Cinquantenaire et d'autre part au Musée de l'Ecole d'Infanterie à Arlon.

Par souvenirs de guerre, il faut comprendre :

— Les photos de nos camarades tombés au champ d'honneur, morts en captivité ou dans les camps nazis;

— La photocopie des belles citations pour distinctions honorifiques décernées.

— Les photos de groupes Ch. A. (ou des positions) datant de la mobilisation, de la guerre, de la captivité ou du maquis.

— Des objets d'habillement et d'équipements ayant un caractère particulier, par exemple, ayant appartenu à nos héros au moment où ils sont tombés.

— Les carnets de campagne, cartes des positions, notes de guerre, croquis d'observateurs.

— La copie des citations des unités.

— De menus objets qui garnissaient les corps de garde aux destructions de la frontière.

— Des lettres ou écrits de nos amis tombés au champ d'honneur.

— Les photos des Généraux et Chefs de Corps Ch. A.

— Du petit matériel utilisé par nos artificiers et nos pontonniers.

— Des photos de notre matériel spécial de 1940 : M.4, T.13, autos blindées, lance-grenades, etc., etc...

— Des fanions de bataillon ou d'unités et divers insignes.

Nous espérons que les Ch. A. comprendront le geste de Monsieur Lecomte, conservateur en chef du Musée de l'Armée et du Colonel Dumortier, commandant l'Ecole d'Infanterie.

N'est-il pas un peu égoïste de conserver pour soi des souvenirs ayant une valeur historique ?

Il faut se rendre compte que ces Musées, temples du souvenir, « parlent » surtout aux générations futures.

Les centaines de milliers de visiteurs du Musée de l'Armée pourront se rappeler les Ch. A. et admirer leurs exploits de 1940. Et, les promotions successives de nos jeunes officiers d'infanterie, de l'active comme de la réserve, auront l'occasion, à leur école d'infanterie, d'étudier les faits d'armes de leurs aînés et de s'inspirer de leur exemple.

Nous faisons un pressant appel à tous les anciens Ch. A. pour qu'ils contribuent à la constitution des sections « Ch. A. » de nos musées.

Non seulement, il faut donner vos souvenirs, mais il faut aussi les rechercher chez vos amis.

Allons, les dévoués à l'œuvre ! Vous serez d'accord, avec nous, pour admettre que les sections « Ch. A. » des musées doivent être dignes des vaillants de 1940... Alors, alors, aidez-nous !

E. L. F.

Pour la remise des Souvenirs, s'adresser à un membre du Comité de votre section et en cas d'impossibilité, surtout pour les membres isolés, écrire au secrétaire national, 22, Avenue Alexandre Bertrand, Bruxelles-Forest.

LE 1<sup>er</sup> FÉVRIER

## Deux belles cérémonies Ch. A. à Bruxelles

Parfois, des cérémonies grandioses ne font guère impression; par contre, il en est d'autres qui, par leur simplicité, ne manquent pas de grandeur, et impressionnent fortement les participants.

Ce fut le cas, le 1<sup>er</sup> février dernier; deux cérémonies eurent lieu à Bruxelles, la première, au Musée de l'Armée, la seconde au Soldat Inconnu.

Malgré le temps exécrable, les participants sont nombreux: dès 10 h. 15 ils se réunissent dans le grand Hall du Musée. Nous reconnaissons : M. Lecomte, conservateur en Chef du Musée et les Lts Généraux Descamps et Ley — ces trois personnalités vont présider la cérémonie;

— Le sculpteur Fontaine, auteur du monument.

— Un officier délégué du 2<sup>e</sup> Ch. A.; nous remercions vivement le Lt-Colonel Leblanc de la délicate attention.

— Une forte délégation du Brabant en bérêts verts conduite par son Comité.

A 10 h. 30 précises, le cortège se forme et, à travers les nombreuses salles, gagne celle réservée à la guerre 40-45.

Le Cortège s'arrête devant les reliques glorieuses des deux guerres pour rendre un solennel hommage aux Drapeaux des unités dissoutes.

Et voilà « Notre » Sanglier bien campé sur son socle: il est magnifique !

Décidément, le sculpteur Fontaine est un as.

Après le salut à l'emblème, le Lt Général Ley, dans une allocution bien sentie, en fait la remise officielle au Musée de l'Armée.

Monsieur le Conservateur en Chef, après avoir rappelé la belle tenue des unités Ch. A. dans les combats de 1940, remercie et offre de constituer dans son « Sanctuaire du Souvenir » une section « Ch. A. 1940 »; il est très acclamé.

Après un dernier « Au revoir » à notre Solitaire, c'est la dispersion; chacun s'empresse pour voir au maximum car il faut passer au 2<sup>e</sup> acte.

Je m'en voudrais de ne pas citer la remarque d'un de nos braves à notre sortie du musée :

« Quand on traverse les diverses salles du Temple historique de notre armée, on est, semble-t-il, « écrasé » par tous les souvenirs glorieux qui y sont rassemblés; le passé vous parle et... semble vous demander : « Et toi, qu'as-tu fait ? »

Maintenant, n'est-ce pas, notre sanglier pourra lui répondre »

Malgré l'inclémence du temps, les bourrasques de pluie et de neige et le froid rigoureux (Rappelez-vous, c'est le 1<sup>er</sup> février, le temps responsable des catastrophes que l'on connaît), bravement, le cortège se reforme devant le musée. Pas question de prendre le tram, dira notre ami Louis, on en a vu bien d'autres !

Précédé de trois drapeaux, en colonne par quatre, le bérêt vert porté fièrement, le Cortège gagne la Place de la Liberté, par la rue de la Loi et les Boulevards.

Là, est le rassemblement général pour la cérémonie au Mausolée du Soldat Inconnu.

Nous y retrouvons les Croix du Feu du Brabant; nous avons l'honneur de raviver la flamme sacrée, avec ces beaux soldats du feu. Leur Président dira au Général Descamps toute la joie éprouvée par ses vieux briscards, d'accomplir cette touchante cérémonie avec des brillants Bérêts Verts de 1940.

Leurs Présidents en tête, côte à côte, en rangs par quatre, Croix de Feu et Ch. Ardennois, marchant au pas cadencé, forment un groupe très imposant et, par la rue du Congrès, gagnent le cénotaphe de l'Inconnu.

De part et d'autres de la Dalle Sacrée, drapeaux et participants se rangent très rapidement et c'est la cérémonie toute simple

du ravivage de la Flamme par le Général Descamps et le président des Croix du Feu, dans un même geste symbolique.

Puis, c'est le « Last Post » symbolique et la cérémonie est terminée.

Les détachements quittent les lieux par la rue de Ligne et se disloquent dans la rue du Congrès.

Et quel froid, il a redoublé d'intensité, un vent du nord glacial vous pénètre et vous « coupe en deux ».

Un affectueux merci à tous nos dévoués que ce temps sibérien n'a pas arrêté pour être des nôtres.

Les Bérêts Verts vont « se réchauffer » à leur local où rassemblés autour de leur Général, ils égrenèrent des souvenirs... !

YVES.

## Etes-vous en règle de cotisation ?

N'oubliez pas, chers amis Ch. A. que la date limite, pour la liquidation de votre cotisation pour l'année sociale en cours, est fixée au 1<sup>er</sup> mai.

Nous nous adressons ici aux retardataires bien entendu, la plupart des membres ayant satisfait à cette obligation.

Nous rappelons à ceux qui se trouveraient dans la gêne que nous leur trouverons des parrains qui acquitteront leur cotisation; il suffit de prévenir le secrétaire national.

## DATES A RETENIR :

**3 MAI :** Remise du Drapeau à la section de MARTELANGE.

**10 MAI :** à MARCHE EN FAMENNE, inauguration du drapeau de la section et Assemblée Générale annuelle de la Fraternelle.

Chasseurs Ardennois ! Vous aimez un bon petit poulet ? ! Alors pourquoi ne pas vous fournir chez un des nôtres ? Profitez des réductions consenties aux Chasseurs Ardennois par le CAMARADE

## Jean MATTHYS

HALLES CENTRALES, ECHOPPE 32. — TELEPHONE 12.75.13  
Commandez-lui du gibier, un poulet.  
Il ne vend que des produits de choix.  
Expédition en province. On porte à domicile.

## L'après-midi de la soirée du 10 mai aux I et II<sup>e</sup> Bataillons

### Le repli du II.

Avant de vous narrer l'épique combat de Bodange, nous avons quitté la 4<sup>me</sup> Cie du 1<sup>er</sup> Ch.A. au moment où, par ordre du commandant du II/1 Ch.A., ayant rompu le combat à Martelange, elle arrive à Bodange (1).

La 4<sup>e</sup> Cie continue sur Fauvillers où le commandant du quartier lui donne l'ordre d'organiser la défense de Fauvillers en obstruant et en défendant les différentes issues de la localité : des postes, forés d'une arme automatique et de fusiliers, sous les ordres d'un sous-officier, sont ainsi répartis aux accès du village : les 4 C7 sont placés vers Witry et vers Nives ; le peloton Didier va de la route de Neufchâteau à la forêt d'Anlier, celui du lieutenant Collard est à la lisière est de Fauvillers et tient sous son feu le valonnement qui descend vers Bodange et la lisière nord de la forêt d'Anlier.

Les munitions sont complétées.

Si la compagnie est de nouveau prête à la lutte, elle restera cependant inopérante durant tout l'après-midi du 10, alors que deux pelotons de la 5<sup>e</sup> Cie supportaient, à Bodange, tout le poids d'un combat démesuré, et que le faible détachement du lieutenant Schweicher s'efforçait en vain d'arrêter le flot allemand s'avançant de Witry sur Fauvillers, et qui menaçait dangereusement à revers les défenseurs de la Sûre.

Un emploi mieux raisonné de la 4<sup>e</sup> Cie eût été d'en utiliser la majorité à renforcer les flancs de Bodange en occupant notamment les hauteurs sud-ouest de l'agglomération, par où s'est fait l'enveloppement au cours du combat et d'où les Allemands purent, à leur aise, inonder de projectiles les pelotons de Bodange et le P.C. de la 5<sup>e</sup> Cie placés dans le fond.

A Fauvillers même, ainsi occupé, rien ne se passe, à part les nombreuses attaques de l'aviation ennemie qui mitraille la localité : un avion allemand est abattu à la lisière nord de la forêt d'Anlier ; l'observateur sorti à peu près indemne du brusque atterrissage est trouvé en possession de cartes donnant, de la façon la plus précise, le détail des positions et des organisations défensives à la frontière, l'emplacement des P.C., des champs de mines, des pompes à essence, des points où les atterrissages étaient prévus le 10, à l'aube, etc., etc.

A mesure que le combat augmente d'intensité à Bodange, les communications téléphoniques entre l'Etat-Major de régiment et le bataillon à Fauvillers sont de plus en plus difficiles : à partir de 14 heures, elles cessent totalement. Avec la T.S.F., elles sont précaires : par la route, les cyclistes et les motocyclistes ne parviennent pas à Fauvillers, et certains ne reviennent même pas à Neufchâteau. Plus lamentables encore sont les liaisons du II avec la 5<sup>e</sup> Cie engagée à Bodange : la ligne téléphonique est rompue dès le début du combat, cyclistes et coureurs peuvent seuls être utilisés et, quand l'enveloppement se dessinera, toutes les relations de l'arrière vers l'avant seront interdites : non seulement la 5<sup>e</sup> Cie est isolée, mais le II est coupé de l'Etat-Major du régiment.

Enfin, vers 17 heures, après de multiples essais, un message chiffré parvient au P.C. du II<sup>e</sup> Bataillon. Avec la plus grande peine, on parvient à le déchiffrer et à comprendre qu'il faut se replier sur le chemin de fer de Bastogne, par Menufontaine-Chaumont-Sibret.

Le commandant du II décide d'exécuter immédiatement l'ordre reçu et essaie de le faire parvenir au commandant Bricart.

Depuis le dernier message reçu à 16 heures, aucune nouvelle n'est plus arrivée de Bodange. A ce moment, la situation de la compagnie est désespérée : deux motocyclistes tentent vainement d'atteindre le P.C. du commandant Bricart ; le P.C. est déjà entouré par l'ennemi, qui balaie de ses feux tout le terrain vers Fauvillers.

## Historique du Chasseurs

### Au I Bataillon

Le repli se fera quand même avec ce qui reste à Fauvillers : les braves et malheureux Chasseurs ardennais, cloués dans leurs positions par le feu adverse, seront abandonnés !

Abandonnons également le II/1 Ch.A. pour examiner ce qui s'est passé chez son voisin du nord : le I/1 Ch.A.

Le 10 mai, le I/1 Ch.A., moins la 1<sup>re</sup> Cie (capitaine-commandant Mathien) détachée aux destructions à Arlon, occupe le quartier de la Strange entre la lisière nord du bois d'Hazy et la Sûre (branche ouest-est).

Au nord, nous trouvons la 3<sup>e</sup> Cie (capitaine-commandant Looz) ayant :

- Un point d'appui de deux pelotons aux lisières du bois d'Hazy et assurant la liaison avec le II/2 Ch.A. (quartier sud du 2 Ch.A. à Bastogne) ;
- Plus au sud, un peloton, renforcé d'un peloton Mi et d'un 4 C7, s'établit en point d'appui à Salvacourt.
- Un groupe de combat de ce peloton est détaché à la halte du vicinal de Hompré.
- P.C. de la 3<sup>e</sup> Cie : château d'Assenois.
- Au sud : la 2<sup>e</sup> Cie (capitaine-commandant Pirnay), formant :
- Un point d'appui à la halte du vicinal de Sainlez, fort d'un peloton de fusiliers, moins un groupe de combat ;
- Un point d'appui à Hollange de deux pelotons F., un peloton de Mi et deux canons de 4 C7 ;
- Un point d'appui d'un groupe de combat à Le Parque sur le flanc sud du précédent.

La position du I derrière la Strange est solidement organisée : les flancs rocheux de la vallée ont été entaillés à la mine et présentent un véritable mur vers le ruisseau ; des inondations ont été tendues, là où ce travail n'a pas été possible : les têtes des barrages sont garnies de mines, ainsi que les accès de Hollange vers la Strange ; de solides barricades se succèdent dans le village ; tous ces obstacles sont sous le feu de la défense.

A Salvacourt, le barrage retenant les eaux de l'inondation avait été emporté. Reconstitué en un temps-record par le Génie de la division, il est terminé le 9 mai. La mise sous eau devait être faite le 13 mai, le lundi de la Pentecôte :

Laissons parler le capitaine-commandant Pirnay qui, voisin immédiat du II/1 Ch.A., a vécu, le 10 mai, des moments particulièrement angoissants :

*Tard dans la soirée du 9 mai, on apprend la réouverture des congés. Vers minuit, on pense à prendre un peu de repos, mais personne n'a sommeil : le ciel sombre est plein de mystères !*

*Plusieurs fois, déjà, l'un ou l'autre a couru sur le seuil du baraquement qui sert de logement, et signale le passage de nombreux avions. Ces passages se multiplient étrangement.*

*Peu après, le téléphone me demande : « C'est l'alerte ! » Je peux toucher mes chefs de peloton par téléphone ; rapidement, les préparatifs, les mesures à prendre s'exécutent.*

*Vers 1 h. 30, je veux signaler au major les passages d'avions de plus en plus fréquents, mais ma ligne est coupée. Peu après, l'air est ébranlé par une explosion formidable : c'est Warnach qui saute ; d'autres détonations retentissent, plus de doute : cette fois, c'est la guerre !*

*Par moto, j'informe le major Temmerman que je vais m'installer à mon poste de combat, comme prescrit.*

## 1<sup>er</sup> Régiment de Ardennais (V)

*Le jour pointe. Mon peloton hors-rang, en selle, monte vers Chaumont. Un dernier coup d'œil dans les environs. Je quitte Burnon, où les habitants sont affolés.*

*Des avions tournent dans le ciel ; certains descendent très bas ; on dirait même qu'ils atterrissent. A mi-chemin, mes hommes doivent s'aplatir dans les fossés tellement les avions volent bas. On en entend qui mitraillent les pelotons de Hollange ; d'autres détonations indiquent qu'ils lancent des bombes sur les nôtres.*

*Le peloton hors-rang arrive au complet à Chaumont ; je n'ai pas encore de nouvelles de mes pelotons de fusiliers. Pendant qu'on travaille au téléphone, à moto, je vais vite jusqu'à la halte de Chaumont ; je constate que tout est en ordre ; les hommes occupent leurs positions, bien camouflés ; bombes et mitrailleuses n'ont atteint personne, quoique une bombe soit tombée, sans effet heureusement, tout à proximité d'un champ de mines ; plusieurs autres ont explosé sur l'emplacement d'un 4 C7 que nous avions abandonné depuis quelques jours ; bref, les hommes sont fiers et souriants ; ils ont tiré sur les avions, les premiers ennemis qui se sont montrés ; jusqu'à présent, ni l'infanterie, ni les chars ennemis ne sont signalés. Je rentre à mon P.C., rassuré par le calme et l'attitude des hommes.*

*La sarabande des avions allemands continue ; certains ont l'air d'atterrir, surtout en direction de Nives ; pas de parachutage, mais sûrement des hommes ont été débarqués par les avions. Si mon P.C. est attaqué, isolé comme je le suis, sans arme automatique, la défense en sera dure.*

*Vers 7 h. 15, je transmets au major des renseignements recueillis d'un civil, qui a pu s'échapper de Cobreville occupé par 60 à 80 Allemands mis à terre par des avions : les Boches arrachent les affiches de mobilisation, arrêtent les militaires isolés, saisissent les vélos et les autos.*

*Peu après, je reçois l'ordre du commandant du bataillon d'envoyer une patrouille renforcée d'un 4 C7 pour visiter et éventuellement nettoyer des parachutistes les villages derrière nous. Le lieutenant Simonet prend le commandement du détachement et disparaît bientôt derrière la crête par le chemin Chaumont-Remoiville.*

*Des avions passent encore mais paraissent moins nombreux ; l'un d'eux, un énorme avion de transport surgit à faible hauteur, descend lentement et atterrit à 500 mètres environ à l'ouest de Chaumont, à proximité d'un petit bois. Dix hommes en descendent ; vite, l'adjudant Paulus, mon comptable, avec quelques hommes, se précipitent vers l'avion à travers champs, tandis que le fermier et deux ou trois chasseurs ardennais du peloton H.R. prennent le chemin de Remoiville. Coups de feu de part et d'autre, mais les Allemands n'insistent pas et disparaissent dans le bouquet. Pendant ce temps, de derrière la crête revient le 4 C7 patrouilleur ; cerné, le gros avion commence à flamber ; il brûlera longtemps, tout l'après-midi.*

*Sur mon front à Hollange, on ne signale rien ; aucun renseignement du II/1 Ch.A., à ma droite, ni de la 3<sup>e</sup> Cie à ma gauche ; mon téléphone est rétabli, je communique la situation au commandant du I.*

*La matinée s'est passée sans événements sur le front du I. Cependant, depuis, au P.C. du bataillon règnent l'inquiétude et la perplexité : c'est que les nouvelles qui arrivent et se succèdent*

dans le début de l'après-midi montrent que des événements graves se déroulent sur les deux flancs du bataillon.

La 3<sup>e</sup> Cie signale une poussée des Allemands au sud de Bastogne, qui menace de déborder à la fois Bastogne et la position du I ; vers le sud, on est toujours sans nouvelles du II/1 Ch.A., mais vers 14 heures, la 2<sup>e</sup> Cie signale que son poste installé à Le Parque a succombé : ce poste a été véritablement anéanti par des forces venant de la route de Bastogne à Arlon ; le chef de poste, l'adjudant Brau et trois hommes, seuls échappés de l'algarade, rentrés au P.C. de la compagnie, annoncent en outre que plus au sud, vers Bodange, on a entendu le bruit d'un violent combat.

Informé de la situation, le commandant du I Ch.A. prescrit que le I ira occuper le chemin de fer de Bastogne à Libramont jusques et y compris la station de Morhet. La Cie Moto du 2<sup>e</sup> Ch.A. sera mise à la disposition du commandant du I et occupera la station de Morhet, P.C. du I à Morhet. Toutefois, le mouvement du I ne pourra commencer qu'après le passage du II<sup>e</sup> Bataillon, qui doit se replier sur ledit chemin de fer par Burnon, Chaumont et Sibret, son itinéraire normal de repli étant aux mains des Allemands à Nives et à Cobreville.

Selon les ordres du commandant du I, la 2<sup>e</sup> Cie envoie vers Burnon des jalonneurs pour faciliter le repli des éléments du II.

Peu après, le commandant du I reçoit avis du commandant du II/2 Ch.A., son voisin du nord, que sur l'ordre du commandant du 2 Ch.A., le Ile Bon a évacué Bastogne ; le sous-officier qui lui apporte cette communication, indique sur la carte la nouvelle position du II/2 Ch.A. jalonnée par Isle-le-Pré, Isle-la-Hesse. Cette mesure pouvait rendre rapidement grave la menace à la limite nord du I/1 Ch.A. : l'ennemi n'allait-il pas exploiter cette situation pour pénétrer dans la trouée créée par le décalage entre les deux bataillons ?

Par l'intermédiaire du sous-officier porteur du renseignement, le major Temmerman fait savoir au commandant du II/2 Ch.A. qu'il occupe toujours ses emplacements du début et qu'il a reçu l'ordre de s'installer sur le chemin de fer de Bastogne après le repli du II/1 Ch.A.

En attendant, et pour boucher la trouée entre les deux régiments, la 3<sup>e</sup> Cie du I Ch.A. reçoit l'ordre de reporter vers l'ouest son point d'appui du bois d'Hazy pour conserver la liaison avec le Bon du 2<sup>e</sup> Ch.A. et le point d'appui de Salvacourt.

Sur ces entrefaites, un cycliste de la 2<sup>e</sup> Cie apporte la nouvelle que les jalonneurs envoyés vers Burnon sont rentrés au P.C. de la 2<sup>e</sup> Cie, haletants, annonçant que les Allemands sont partout dans les champs et que Burnon est entre leurs mains ; du II aucun renseignement.

La retraite du II est-elle compromise ? Que faire ? Faut-il se replier sur le chemin de fer ?

Non, l'ordre reçu est formel ; il faut attendre le passage du II et celui-ci n'est toujours pas en vue ! Il ne faut pas se contenter d'attendre, il faut agir et tâcher d'avoir des renseignements sur le II.

Le téléphone est de nouveau coupé ; par le cycliste qui a apporté le renseignement, ordre est donné au commandant de la 2<sup>e</sup> Cie de faire lui-même la reconnaissance au sud de Chaumont et si possible jusqu'à Burnon, pour se rendre compte des événements et du repli du II.

Peu de temps après, le commandant Pirnay, parti derrière moto, arrive au P.C. du commandant du II et communique :

*Mon baraquement de Burnon est fouillé par des Allemands ; des éclaireurs l'ont déjà dépassé. Au milieu de la cour, la fermière, entourée, fait de grands gestes en direction de Chaumont. Les maisons sont fermées. Dans les champs vers Le Parque, j'ai vu, précédée d'éclaireurs, une compagnie de fantassins allemands, l'arme sous le bras, par rangs de huit, s'avançant vers Burnon. J'ai vu, en même temps, plus au sud, trois ou quatre camions belges, descendant à toute vitesse le chemin de Menufontaine à Burnon. Brusquement, ils ont été pris sous un feu rapide de petits canons d'accompagnement ennemis ; nuages de poussière,*

*Jumées... les camions étaient anéantis. J'ai assisté à ces événements de la crête, à 500 m. au nord de Burnon.*

Le commandant du I était fixé; certain de ce que le II ne pouvait plus arriver par Chaumont-Sibret, il donna l'ordre de repli et d'occupation du chemin de fer de Bastogne.

Le mouvement s'exécute sans incident et les compagnies vont occuper le chemin de fer dans l'ordre: la 3e en liaison avec le II/2 Ch.A. vers Villeroux, la 2e Cie vers Sibret, la Cie moto à la station de Morhet, P.C. du I à Morhet.

### La surprise de Menufontaine.

Que s'était-il passé à Burnon et au sud ?

Après avoir reçu le sans-fil de 17 h. et essayé vainement de faire parvenir au capitaine-commandant Bricart l'ordre de repli, le commandant du IIe Bon décide d'exécuter l'ordre qu'il vient de recevoir.

Il est grand temps! La résistance de Bodange faiblit; vers l'ouest, le lieutenant Schweicher, qui a dû se replier à l'est de la barrière de Fauvillers, reçoit l'ordre de tenir encore pour permettre au II qui va quitter Fauvillers de gagner le chemin du bois Habaru vers Hotte.

Sous les bombes et la mitraille de l'aviation, hâtivement, une colonne est formée avec ce qui reste à Fauvillers: l'Etat-Major du II, la 4e Cie, du génie et du charroi. Un peloton (lieutenant Didier, de la 4e Cie) forme l'avant-garde, un autre vient en queue de colonne; le charroi est lancé en avant, dépasse Menufontaine et avant d'arriver à Burnon est pris sous le feu de canons d'accompagnement qui le démolit complètement.

Le restant, sous la protection du 4 C7 du lieutenant Schweicher, parvient à s'engager sur le chemin de Hotte.

Jusqu'au bois Habaru, le mouvement est entravé à maintes reprises par les attaques de l'aviation qui harcèle la petite colonne. A la sortie du bois Habaru, vers Hotte, une flanc-garde est constituée pour recueillir le point d'appui de Strainchamps, dont le commandant du II ignore la chute et le repli.

Les premiers éléments arrivent sur les hauteurs qui dominent la vallée de la Sûre. En face, sur l'autre versant, on voit des groupes de tirailleurs qui se dirigent vers l'ouest. Dans les couverts de Hotte et de Menufontaine, les éclaireurs décelent des mouvements suspects; ils hésitent et signalent le fait: le commandant Kelecom se porte à leur hauteur, fait reprendre et accélérer le mouvement. Hotte est abordé, pas de traces d'ennemis; on s'engage dans l'étroite vallée de la Sûre et on arrive à Menufontaine.

La aussi, tout est calme, la localité paraît inoccupée et rien ne fait supposer que les Allemands sont là, en embuscade, prêts à assaillir le II qui cherche à s'échapper vers le Nord. La colonne tout entière serre sur la tête et s'engage dans Menufontaine, car le 4c7 du lieutenant Schweicher a été détruit en luttant à Fauvillers et les premiers éléments du détachement débarqué à Witry talonnent déjà la queue de la colonne.

Mais, à la lisière ouest, un feu roulant partant des deux côtés du chemin suivi accueille les arrivants. La riposte est immédiate; hâtivement les Chasseurs ardennais s'accrochent aux couverts et héroïquement contiennent l'ennemi. Toutefois le passage est bouché solidement, on ne passera pas; les balles crépitent de partout; bien abrités, les nôtres tiennent tête durant près d'une heure à un ennemi qui se renforce continuellement.

Il faut essayer ailleurs sinon c'est l'anéantissement à plus ou moins brève échéance. A la lisière ouest, s'amorce un chemin qui se dirige vers Winville, seule issue possible pour les Chasseurs ardennais.

Une Mi allemande le prend d'enfilade; elle est vite repérée et mise hors cause par le tir de nos hommes. Une autre est dévoilée dans les jardins; elle est aussi postée pour battre le chemin de Winville; un F.M. est installé dans une maison et réussit à la détruire rapidement.

Sans le moindre retard, tant bien que mal, les hommes sont avertis du repli envisagé; sous la protection de quelques braves et profitant d'une accalmie qui se produit dans l'action, des groupes formés d'éléments divers parviennent à sortir de ce guépier meurtrier et en hâte se dirigent vers Winville.

L'E.M. du Bon et une quinzaine d'hommes parviennent les premiers à Winville où ils sont accueillis par des coups de feu; les Allemands sont encore là! Est-ce une surprise comme celle qui vient de se produire à Menufontaine? Non, les Allemands sont sans doute moins nombreux et les nôtres trop faibles pour entamer le combat.

Le petit détachement se faufile dans les couverts et par l'arrière des maisons et les jardins, à travers champs et bois, après minuit, arrive à Saint-Hubert au prix de fatigues inouïes.

Un autre groupe parvient à éviter Winville et sur les indications des habitants, le capitaine-commandant Kelecom le conduit par Sûre à Vaux-les-Rosières, au milieu des blindés français qui ont eu, une heure auparavant, un engagement avec des Allemands débarqués à Nives. Sur la route de Neufchâteau, non loin de Vaux-les-Rosières, une partie du charroi du II chemine vers Neufchâteau; le commandant Kelecom le prend à sa suite tandis que des blindés et motorisés français se dirigent vers Bastogne, trop tard pour intervenir dans les combats qui viennent de s'éteindre.

Quant aux pelotons de la 4e (Didier et Collard) ils réussissent, on ne sait par quel miracle, à décrocher une grande partie de leurs hommes et à sortir de la bagarre meurtrière dans laquelle ils se trouvaient engagés; se dirigeant vers Winville et entendant la fusillade qui accueille ceux qui les devancent, par le sud ils évitent la localité et par Lescheret, Jusseret et Bercheux arrivent à Neufchâteau, puis à Saint-Hubert.

Telle est la tragédie qui se déroula au sud de Burnon, où succomba le II et au cours de laquelle les jeunes Chasseurs ardennais montrèrent, au cours de ce sanglant baptême du feu, leur courage et leur héroïsme.

Inclinons-nous bien bas, devant tous ceux tombés à Martelange, à Bodange, comme à Menufontaine!

### Une situation inquiétante au I.

Nous avons vu que le I/1 Ch.A. avait pris position sans incident sur le chemin de fer de Bastogne jusqu'à la gare de Morhet, voisin au nord le II/2 Ch.A.; au sud, l'absence du I/1 Ch.A. laisse le flanc droit du bataillon complètement découvert.

Depuis qu'il a quitté Sibret, toute liaison avec le régiment qui s'est déplacé à Saint-Hubert, a complètement cessé; l'E.R.P. du bataillon ne fonctionne plus.

Vers 19 h. 30 un motocycliste venant de Saint-Hubert remet au commandant du I l'ordre de repli. Les compagnies sont prévenues: le mouvement doit se faire du nord vers le sud, sous la protection des unités restant en ligne; la Cie moto du 2e Ch.A. doit former l'arrière-garde. Les compagnies connaissent l'itinéraire et le lieu de destination: Bende via Saint-Hubert.

Une demi-heure, une heure, deux heures s'écoulent depuis que le major a reçu l'avis que les compagnies ont été touchées par son ordre.

L'exécution tarde; que se passe-t-il? Des courriers envoyés vers les 2e et 3e compagnies ne reviennent pas, alors qu'on est en liaison permanente avec la Cie moto. A 22 h. 15, on est toujours sans nouvelles des unités. Depuis longtemps l'E.M. du Bon et le charroi sont rassemblés et prêts à faire mouvement.

Nouvel envoi d'un motocycliste vers l'avant qui, pas plus que les autres, ne revient à Morhet.

Il y a entre Sibret et Morhet deux chemins menant à Bonnerue, point de passage obligé pour aller à Saint-Hubert, et que les compagnies peuvent avoir pris par erreur par suite de l'obscurité profonde qui règne.

Le commandant du I se décide à aller à Bonnerue, la Cie moto en arrière-garde, profondément inquiet en songeant que le carre-

four de Bonnerue peut sauter avant son arrivée pour empêcher le passage d'un ennemi arrivant par la route de Houffalize.

Heureusement rien de pareil ne se produit et en arrivant à Bonnerue, le commandant du I voit au milieu de la chaussée, le chef de poste de la destruction qui attend avec ses hommes le moment de faire sauter le carrefour. Le gradé interrogé, fait savoir qu'aucune troupe cycliste n'est passée par Bonnerue: que deviennent donc ces deux compagnies?

Le commandant du I ordonne au commandant de la Cie moto de s'installer défensivement en arrière des destructions, de les défendre par le feu et de ne les faire sauter que sur un ordre écrit ou si, menacées, elles risquent de tomber aux mains de l'adversaire.

Le capitaine-commandant Delbroeck ainsi mis au courant de sa mission, le commandant du I se rend à Saint-Hubert pour mettre son chef au courant de la situation.

Laissons parler le major Temmermann:

*Il est plus de minuit. Après mon exposé, le commandant du Ier Ch.A. demande la Division encore à Saint-Hubert, et qui attend avec impatience l'annonce du sautage des destructions qui restent à exécuter. Coups de téléphone! Attente! Grand silence! Je reconnais la voix du général, qui lance l'ordre: « Faites sauter Bonnerue! »*

*Le commandant du régiment me répète l'ordre et, la mort dans l'âme, je le quitte pour aller rédiger l'ordre pour le sautage de Bonnerue.*

## Les invalides militaires et ayants droit du temps de paix

### IMPORTANTES AMELIORATIONS DE LEUR STATUT

Il nous paraît utile d'attirer l'attention des invalides militaires du temps de paix et de leurs ayants droit sur les dispositions de la loi du 9 mars 1953, publiée au Moniteur du 22 mars, laquelle améliore considérablement leur situation au point de vue pensions et soins médicaux et pharmaceutiques.

En voici l'essentiel:

- I. — PENSIONS:
- Le montant des pensions d'invalidité accordées en vertu de l'article 7 des lois coordonnées sur les pensions militaires doit être au moins égal au montant net de la pension due aux invalides de la guerre 1914-1918, pour la même invalidité indemnisable. Toutefois, le montant minimum doit être calculé compte non tenu de la majoration de 50 p.c. prévue par la loi du 21 juillet 1930 (pour les invalides du feu).
  - Les pensions militaires accordées par application des articles 13, 19, 20, 22 ou 23 des lois coordonnées sur les pensions militaires aux veuves non remariées, aux orphelins et aux ascendants doivent être d'un montant au moins égal à celui des pensions payées aux veuves non remariées bénéficiant d'une pension en vertu de l'article 13 II des lois coordonnées sur les pensions militaires aux orphelins et ascendants de la guerre 1914-1918.
  - Les faits dommageables survenus en temps de paix, après le 25 août 1947, tombent sous l'application des dispositions légales en matière de pensions de réparation dont bénéficient les invalides de la guerre 1940-1945.

Les pensions déjà accordées pour ces faits sont soumises le cas échéant, aux révisions quinquennales prévues par l'article 16 des lois coordonnées sur les pensions de réparation.

Toutefois, ces dispositions ne sont pas applicables aux veuves remariées au moment de l'entrée en vigueur de la loi du 9 mars, soit le 22 mars 1953.

*Un motocycliste quitte Saint-Hubert et remet, quelques instants plus tard, mon message au capitaine-commandant Delbroeck, qui prend aussitôt ses dispositions pour l'exécution de l'ordre, jette un regard en direction de Morhet et... voit, s'avancant sur la route qui descend vers Bonnerue... une troupe: c'est la 3e Cie, suivie de la 2e, attendues si longtemps et avec tant d'anxiété. Le sautage est aussitôt différé. Après le passage des unités amies, Bonnerue sauta, et les Chasseurs ardennais continuèrent vers Saint-Hubert, suivis des motocyclistes et à l'abri des destructions.*

L'arrivée tardive des compagnies du Chemin de fer, qui avait causé tant de soucis et d'inquiétude, était due aux difficultés qu'eurent les commandants d'unités à rassembler, par une nuit obscure, leurs hommes répartis sur un front considérable, et par le souci de ne laisser personne en arrière. D'autre part, la 2e Cie prête depuis longtemps n'avait pas quitté sa position du chemin de fer, parce que la 3e Cie, en retard, n'était pas passée, et qu'en vertu de l'ordre, le repli devait commencer par le nord sous la protection des unités restant en ligne.

Les compagnies arrivées à Saint-Hubert, le repli vers Bende commence sans tarder: l'étape est longue et sera dure par cette nuit d'encre. Sans incident marquant, le 11 mai, dans l'après-midi, tout le I/1 Ch.A. se trouve à Bende, prêt à remplir de nouvelles missions.

(A suivre.)

(1) Historique du 1. Ch. A. — Voir « Le Chasseur Ardennais », 5e année, n. 4 (décembre 1950); 7e année, n. 1 (avril 1952); n. 2 (juin 1952) et n. 3 (octobre 1952).

En clair: il n'y a plus désormais de distinction, au point de vue pensions entre les invalides militaires de la guerre et ceux du temps de paix, sauf évidemment que ces derniers ne bénéficient pas des avantages spéciaux accordés aux invalides blessés en combat: loi du 21-7-1930 pour ceux de 1914-1918, tension 650 au lieu de 550 pour ceux de 1940-1945. Compte tenu de cette restriction, la législation applicable aux invalides et ayants droit (veuves, orphelins, ascendants) du temps de paix est celle des invalides de guerre 1914-1918, jusqu'au 1er septembre 1939, et celles des invalides et ayants droit de la guerre 1940-1945, à partir du 1er septembre 1939 et jusqu'à nouvel ordre. Si la nouvelle loi fait mention de la date du 25 août 1947, c'est que la législation sur les pensions de réparation était déjà applicable aux invalides du temps de paix jusqu'à cette date.

### II. — SOINS MEDICAUX ET PHARMACEUTIQUES:

La loi du 9 mars dispose aussi que les invalides militaires du temps de paix reçoivent dorénavant, leur vie durant, aux frais de l'Etat, les soins médicaux, pharmaceutiques, l'hospitalisation et les appareils de prothèse et autres nécessités par les maladies ou blessures qui leur valent une pension. La gratuité des soins est accordée aux personnes en instance de pension s'il existe une présomption que la pension sera accordée. Cette condition est appréciée par le ministre compétent.

L'avantage cesse dans ce cas dès que la demande ou proposition de pension vient à être rejetée.

Enfin, la loi susmentionnée abroge l'article 4 de la loi du 10 août 1948, modifiant celle du 26-8-1947. Cet article accordait des majorations de pensions spéciales aux invalides, veuves, orphelins et ascendants du temps de paix.

Nous sommes bien entendu à la disposition de nos camarades qui désireraient des explications complémentaires au sujet de cette législation.

## Les carnets d'Albert Ier.

Un ouvrage important, qui a fait beaucoup de bruit, vient de sortir de presse : « Les Carnets de Guerre d'Albert Ier, roi des Belges » (1) publiés par l'ancien aide de camp du Roi, le Général Van Overstraeten, auquel le Roi Albert s'était confié afin qu'il en fit l'usage qui lui paraîtrait le plus indiqué.

Nous ne discuterons pas ici du point de savoir si cette publication était opportune ou non en ce moment, ou si dans l'esprit de son dépositaire, militaire éminent et très forte personnalité, ce qui explique les violentes polémiques qui ont déjà eu lieu à son sujet, elle constitue une manœuvre contre la Tour de Babel que représente le projet d'armée européenne.

Nous n'avons pas encore eu le temps de lire à tête reposée cet ouvrage capital, mais nous avons pu seulement le parcourir.

Nous nous proposons donc d'y revenir en détail dans un prochain bulletin.

(1) Editions DESSART, Bruxelles, Paris.

## Le vrai Albert Ier

Disons dès maintenant qu'un trait essentiel s'en dégage : ces « Carnets » nous restituent le vrai visage d'Albert Ier.

On s'est trop longtemps complu — et on n'y a que trop bien réussi — à présenter à nos compatriotes le Roi Albert, sous les traits d'un brave homme (et d'un homme brave) quelque peu timide, aimable, simple, en bref, exception faite de l'épopée 1914-1918, parenthèse dans son règne aux yeux des historiens à l'eau de rose, à en faire le parfait prototype du souverain « qui règne et ne gouverne pas », du roi dit démocratique ou mieux soliveau, comme on les aime dans certains pays.

Nos Rois, grâce à Dieu, n'ont jamais été de ce bois-là et c'est bien pourquoi on les jalouse à l'étranger et on nous les envie.

Si on avait fait d'Albert Ier un gentil roi pour images d'Epinal, c'est par tactique : pour mieux l'opposer à son gigantesque prédécesseur et à son fidèle continuateur et successeur, d'autant plus que le prestige qu'il avait acquis en 1914-1918, ne permettait pas qu'on l'attaquât de front. On recourut à un autre moyen : la « désintégration », la dépersonnalisation.

Aujourd'hui — et c'est le grand mérite des Carnets dont l'authenticité ne peut être mise en doute — nous retrouvons le véritable Roi Albert, l'homme énergique et probe, le conducteur clairvoyant et ferme, l'homme intrinsèque quand il s'agissait de questions essentielles comme l'indépendance de la Patrie, bref on rencontre chez lui absolument les mêmes qualités que chez les trois Léopold ; la continuité est parfaite.

A l'avenir, quand des gens malintentionnés, désireux de nuire à la Dynastie, rediront : « Mais, qu'aurait fait le Roi Albert, lui, le bon Roi ? », nous répliquerons « Qu'aurait fait nos quatre premiers Rois ? ».

Choisissez toujours une bonne maison pour vos achats de meubles, bibelots, tableaux etc...

## GALERIES REDING

18, AVENUE DE LA TOISON D'OR — BRUXELLES  
TELEPHONES : 11.40.16 - 11.48.93

Grandes ventes régulières  
Vente amiable permanente

Directeur-Propriétaire : R. H. REDING, Expert près les Tribunaux  
Le plus important organisme de ventes publiques de la Forté de Namur

## Des économies...

Il n'y a pas d'argent pour assurer un sort décent aux victimes de la guerre. Celles-ci doivent payer elles-mêmes les décorations qui leur sont octroyées.

Mais, Messieurs les Parlementaires ont décidé récemment de se faire confectionner un insigne particulier, afin qu'on puisse nettement les distinguer du vulgaire troupeau que représentent leurs électeurs. Coût de chaque insigne : 750 frs. Bien entendu, ces Messieurs sont trop pauvres pour payer cela de leur poche. Alors, c'est la caisse de l'Etat qui a trinqué...

# COUPS DE

Un Chasseur Ardennois...

commande chez un Chasseur Ardennois

POUR TOUTES VOS IMPRIMES  
LUXE ET ORDINAIRE

## Imprimerie LOUIS HENROTIN

ex-P.G. — — — Invalide  
MARCHÉ-EN-FAMENNE

Pour votre publicité régionale une seule adresse :

« MARCHÉ - REVEIL »  
organe publicitaire de Famenne.

PRIX SPECIAUX aux MEMBRES de la FRATERNELLE

## Hospitalité et fair play...

Il y a quelque temps, un certain nombre de journaux français dont la soif du sensationnel et du scandale est bien connue, se sont jetés avec frénésie sur une nouvelle victime, notre jeune Roi, qui, sérieusement affecté par une vilaine grippe et dont le besoin de se reposer était d'autant plus compréhensible quand on songe aux charges écrasantes qui pèsent sur ses épaules adolescentes, avait commis pour seul crime l'imprudence de croire à la réputation d'accueillante hospitalité qu'on a faite au peuple français, en allant chercher sur la Côte d'Azur soleil et calme.

En fait de tranquillité et d'hospitalité, il fut servi. Des plumeaux en mal de copie et des chevaliers (!) désœuvrés de la pellicule se mirent à le poursuivre, à épier ses moindres gestes, jusques et y compris les plus impudents procédés pour troubler sa vie familiale. Bref, ce fut un concert de méchancetés, de malsaine curiosité, de grotesques imbécillités au point qu'on peut se demander si certains Français ne sont pas pleins de la tare, dès qu'il est question de notre Famille Royale. On retiendra en outre que les autorités françaises n'ont absolument rien fait pour mettre fin à ces procédés inconcevables et qu'elles n'ont même pas eu l'élémentaire correction d'exprimer leurs regrets. On n'est pas plus... gracieux !

Ce qui est à première vue plus inattendu, c'est que la presse anglaise ait cru nécessaire de faire chorus, et de mêler sa voix grave, et jadis respectable, à ce concert d'idioties. Ce fait peut paraître d'autant plus étonnant qu'Outre-Manche on manifeste une susceptibilité très vive dès qu'on a l'air de formuler une simple critique à l'égard de la Famille Royale ou de ne pas partager l'enthousiasme britannique pour la solennelle et rigide institution que représente pour eux la monarchie.

Là aussi, le fair play !... le camp.

Sections, pour vos drapeaux, une seule adresse :

## A. Servais - Michex

Un ancien de 14-18 du 10e de Ligne, mutilé, résistant armé 1940-45  
46, RUE BRUN — ANDENNE — Téléphone 168

EXPEDITION EN PROVINCE — DEVIS SUR DEMANDE

Plusieurs drapeaux de nos sections sortent de ses ateliers.  
Ils sont magnifiques et à des prix très avantageux.

# BOUTOIRES

## Conjuration

Mais, on sait bien que les Anglais sont royalistes en Angleterre et républicains ailleurs, convaincus que le système monarchique a été inventé par Dieu pour l'Angleterre et pour elle seule.

D'autre part, si on réfléchit quelque peu et si on étudie l'histoire de ce siècle, l'étonnement disparaît rapidement et l'on s'aperçoit qu'on peut réellement parler d'une conjuration.

Français et Anglais se sont déjà entendus pour dénigrer l'œuvre coloniale de Léopold II, et en 1918-1919, pour amoindrir les mérites belges dans la guerre; le Roi Albert fut assez ulcéré de l'attitude des Clémenceau et Lloyd George.

On fut obligé de mettre une sourdine aux attaques à cause du prestige considérable du Roi Albert. Mais, dès que Léopold III lui eut succédé, la campagne d'abord sournoise, puis de plus en plus ouverte, reprit, pour atteindre son maximum d'intensité en mai 1940. Le bon moyen qu'on eut là de torpiller notre Dynastie et de rejeter sur les petits Belges la responsabilité d'une situation qui n'était due qu'à l'impréparation, à l'impéritie, aux défaillances de nos grands voisins.

Dès la libération, on se déchama à nouveau contre notre Roi, dont on craignait tout simplement qu'il n'acceptât pas sans inventaire, ni examen du seul point de vue belge, tout ce qui s'était mijoté à Londres et ailleurs pendant la guerre.

Cette hostilité délibérée, on l'a reportée sur le Roi Baudouin, qui paraît porter la même tare que ses prédécesseurs : d'abord les intérêts belges, penser belge, et non en fonction des préoccupations anglaises, françaises ou allemandes...

Ce n'est pas nous qui le disons, mais on a pu le lire en toutes lettres au cours des récents incidents, dans un important journal français qui n'hésita pas à écrire que le reproche essentiel que l'on doit faire au Roi Baudouin et à sa Famille, est que leur souci principal « FUT TOUJOURS LA BELGIQUE D'ABORD ».

Voilà le grand mot lâché : on ne veut bien tolérer et encaisser que des Belges dénationalisés qui pensent français, anglais ou même allemand... pour autant que ce ne soit pas belge.

Heureuse Belgique d'avoir eu des Rois auxquels on ne peut adresser qu'un aussi beau reproche !

## Mais, pauvre Belgique...

si l'on s'arrête aux réactions qu'a suscitées cette campagne si bien orchestrée. Car, comment ne pas regretter la timidité, pour ne pas dire la scandaleuse apathie de notre Gouvernement et de notre opinion.

Si on avait écrit le dixième sur la reine d'Angleterre, toute la presse et le public seraient entrés en effervescence, Outre-Manche, les Chancelleries eussent été alertées et l'Ambassadeur de Sa Gracieuse Majesté eût laissé au vestiaire son flegme pour exprimer avec force son indignation et celle de son gouvernement, en présence de semblables procédés. Il eût exigé des excuses, des sanctions, etc... Qu'on se rappelle que l'ambassadeur à Paris fit jadis saisir des journaux qui avaient commis l'audace de reproduire une photographie représentant une jeune princesse en maillot de bain.

En Belgique, on se contenta de démarches « proprio motu », et l'on s'excuse presque d'avoir été contraint de les faire... pour la forme.

Qu'on ne s'étonne plus après cela qu'on nous marche allégrement sur les pieds.

## Le saviez-vous ?...

On a pu lire récemment dans un des plus importants journaux britanniques : « ...Après la guerre, la Norvège, la Hollande et la BELGIQUE étaient prêts à se faire prier d'entrer dans l'Empire britannique ».

Voyez-vous ça... et on aurait été capable de leur faire la grâce magnanime de les agréer.

Quant à nous et à la quasi totalité de nos compatriotes, nous ignorons ce courant d'opinion... bien connu toutefois de certains politiciens qui ont passé les années de guerre en Angleterre et qui étaient tout prêts à sacrifier notre indépendance sur l'autel de la reconnaissance. Pour y parvenir, il fallait d'abord abattre la Dynastie.

Heureusement, notre peuple ne s'est pas complètement laissé prendre à leurs manœuvres. Et si l'on aime bien les Anglais et les Français, chez nous, c'est à condition qu'ils restent chez eux sauf pour nous rendre d'amicales visites, et surtout pour autant qu'ils ne veillent pas se mêler de nos affaires personnelles.

## Larmes de crocodile...

Vraiment, on a quelque peu dépassé les bornes de la décence dans pas mal de milieux lors du récent décès du dictateur soviétique. A croire que le monstre et le despote d'hier était du jour au lendemain devenu un brave homme doux et sympathique.

Mais, peut-on oublier que le disparu a sur la conscience la mort de milliers de ses « camarades de combat », assassinés parce qu'ils risquaient de constituer une gêne pour sa soif du pouvoir absolu, qu'il a fait mourir des millions d'hommes, après les avoir soumis à des tortures morales et physiques sans exemple dans l'histoire, qu'il maintenait dans un état d'asservissement des centaines de millions d'êtres humains, qu'il avait tout subordonné au triomphe d'une idéologie fanatique, néfaste, qui détruit tout ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, pour la qualité l'individu ne compte pas, dont le succès amènerait l'ère du robot, de la négation de toutes les valeurs spirituelles et autres, pour ne laisser place qu'à l'implicable tyrannie.

## En Corée

Les désertions ont pris un rythme tel parmi les troupes américaines en Corée que les autorités militaires se sont vu contraintes de renoncer à l'ancienne procédure contre les déserteurs, et de décider qu' aussitôt repris tout déserteur serait envoyé en première ligne, par avion.

Pourquoi ce fêchissement du moral, alors que pendant les premiers mois de la campagne, le chiffre des désertions était négligeable ?

Tout simplement, à cause de la lassitude née de ces pourparlers d'armistice et de cette guerre de stabilisation à laquelle le soldat ne comprend plus rien. De là, à se demander pourquoi, il se trouve en Corée et si ce n'est pas pour les beaux yeux de comédiens politiques, il n'y a qu'un pas.

## Une tare ?

Un certain nombre de nos compatriotes se sont généreusement engagés dans les troupes des nations-unies qui se battent en Corée. C'est là un geste qui mérite respect et admiration, en ce temps où le souci de gagner de l'argent et de bien vivre domine. Or, la presse a rapporté récemment qu'un ancien de Corée porteur des certificats les plus élogieux de ses chefs, tant à propos de sa conduite au feu que son comportement général, s'était vu refuser un engagement dans plusieurs entreprises, parce que... ancien Coréen.

C'est là un geste odieux. Et nous regrettons vivement que le nom des entreprises en question n'ait pas été livré à la publicité, afin que tous les honnêtes gens sachent à quoi s'en tenir à leur égard.

## Sa Majesté Parlementaire...

L'autre jour, une délégation de glorieux plus grands mutilés des deux guerres (bi-amputés, aveugles, etc...) se présenta au Parlement et demanda à être reçue par le président de la commission des finances de Chambre pour lui remettre une supplique. Ce Monsieur, le député Van Belle, pour ne pas le nommer, se trouvait à son banc et il lui suffisait de descendre quelques escaliers pour rencontrer ceux qui lui faisaient grand honneur de s'adresser à lui. Mais, M. le Parlementaire refusa de se déranger, en dépit des instances de nombre de ses collègues ; motif : la délégation n'avait pas sollicité à l'avance de sa haute bienveillance la faveur d'une audience.

Ce geste se passe de commentaires...

## Nouvelles des nôtres

### NAISSANCES

Le Capitaine de Saint-HUBERT, Officier d'ordonnance du Roi et membre dévoué de notre Fraternelle, nous annonce la naissance d'un quatrième enfant, Marie-Claire.

Un huitième enfant — et septième fils — Marc, est né au foyer de notre ami ROMMES, membre de la section du Brabant et ancien du 3 Ch. A.

Un petit garçon au foyer de notre ami SEYL G., 73, rue Profonde, à Wemmel, qui porte les prénoms : Serge - Jean - Hubert, né le 7 mars 1953.

Nos cordiales félicitations aux heureuses familles !

### FIANÇAILLES.

Le lieutenant Louis HELMBACKER, le dévoué secrétaire de la section du Brabant, et Madame nous font part des fiançailles de leur fille Evelyne avec M. Michel DOCHÉZ.

Bien sincères félicitations !

### MARIAGE.

Notre ami OOSTERS nous a annoncé le mariage de son fils René avec Mlle DEWANDELEER.

Meilleurs vœux de bonheur !

### DECES

#### Le Lieutenant Général PIRE,

Le 2 février, est décédé à Boitsfort, le lieutenant général Jules PIRE, ancien commandant en chef de l'Armée Secrète. Il avait commandé en 1936 le Corps des Chasseurs Ardennais. La Belgique a perdu en lui un grand chef militaire et un patriote ardent. Nous présentons à sa famille nos condoléances émues.

#### Le Notaire KUBORN à Houffalize

Nous avons appris avec peine, le décès quasi inopiné, le 9 mars, du notaire Maurice Kuborn de Houffalize. Cet excellent Chasseur Ardennais s'était occupé du Service Social du Chasseur Ardennais pendant la guerre et il était encore trésorier de notre section régionale de Houffalize.

Le Président de la section, notre ami J. ANDRE prononça une allocution le jour de ses funérailles au nom de la Fraternelle.

Nous adressons à Madame Kuborn l'expression de nos condoléances les plus sincères.

#### Le 1er sergent R. POLET

La section de Namur a le regret de porter à la connaissance des anciens bérets verts le décès du 1er sergent Raymond POLET, survenu accidentellement le 22 décembre 1952, alors qu'il ramenait à la caserne de Brand (Aix-la-Chapelle) un peloton de miliciens. Il fut renversé par une voiture automobile et tué sur le coup, tandis que deux soldats étaient blessés.

Engagé au 1er Chasseur Ardennais en février 1939, le 1er sergent Polet avait successivement appartenu au 14e Bon de Fusiliers, au 11 Mi. MO, au 2e Chasseurs, au Centre d'Instruction du Génie, puis à l'école du Génie. Il avait regagné l'armée d'occupation depuis deux mois, lorsque la mort vint l'y surprendre.

Nous présentons à Madame Polet et à sa famille nos fraternelles condoléances.

La chère maman de notre ami G. François, membre du Comité du Brabant, est décédée après une longue maladie.

Nous renouvelons à notre ami et à sa famille l'expression de nos condoléances émues.

### PROMOTIONS.

Le major Regnier Commandant le 1er Ch. Ard. est promu Lieutenant-Colonel.

Nos chaleureuses félicitations et tous nos vœux de prospérité dans le nouveau grade.

## La Société Nationale des Chemins de fer Belges et... les anciens combattants

Il s'est passé en janvier, surtout dans le Luxembourg, un fait que nous voulons stigmatiser avec énergie : contrainte à faire des économies, la Société Nationale des Chemins de fer Belges a décidé de renvoyer un certain nombre d'ouvriers temporaires. Pour mettre cette mesure à exécution, on ne s'est pas fatigué les méninges rue de Louvain : on a licencié les derniers entrés. De ce fait, nombre d'anciens Chasseurs Ardennais, ayant passé cinq ans en captivité en Allemagne, et recrutés seulement en 1945-1946, se sont vu renvoyer, tandis que des éléments plus jeunes, n'ayant aucun titre de guerre ou autres, étaient maintenus.

On a une conception particulière de l'échelle des valeurs et des mérites à la S.N.C.B.

Notre Président, le lieutenant général Descamps a adressé une lettre de protestation au Ministre des Communications, qui lui a fait savoir qu'il examinerait la situation avec bienveillance.

Soulignons par ailleurs l'excellente initiative de notre section de Neufchâteau, qui après avoir envoyé une lettre à la S.N.C.B., s'est adressée aux principaux entrepreneurs de travaux dans le Luxembourg sud, qui ont reçu la missive suivante :

#### MONSIEUR,

La S.N.C.F.B. vient de licencier un bon nombre de piocheurs qui avaient été embauchés temporairement en 1945, 1946 et 1947, et parmi lesquels se trouvent malheureusement de nombreux chasseurs ardennais ex-prisonniers de guerre, qui se voient contraints au chômage.

Dès le retour du beau temps, vous allez certainement être amené à embaucher du personnel pour vos travaux de terrassement et autres.

Nous voudrions qu'à cette occasion vous portiez de préférence votre choix sur nos amis chasseurs ardennais et vous demandons en même temps de nous autoriser à vous envoyer ceux qui nous en feraient la demande.

La Belgique et spécialement le Luxembourg ont une dette de reconnaissance envers ceux qui depuis le 25 août 1939 jusqu'en mai et juin 1945, ont tout abandonné, tout sacrifié pour la défense du pays ; ce qui nous fait espérer que les malheureux au nom desquels nous vous écrivons trouveront plus de compréhension de la part des entreprises privées que de la part des instances officielles.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de nos sentiments très reconnaissants.

Pour le Comité :

Le Secrétaire,  
Fr. HANNICK

Le Président,  
A. BALBEUR,

Cette intervention a donné des résultats. Les entrepreneurs pressentis ont répondu que les Chasseurs Ardennais pouvaient se présenter en toute confiance et qu'ils s'efforceraient de les employer.

D'autre part, l'ingénieur principal du groupe de Namur, service de la voie, a fait savoir que lors du prochain recrutement, priorité serait accordée aux anciens combattants.

Nous les remercions vivement tous de leur compréhension et espérons que tous nos camarades réduits au chômage par une décision irréflectible retrouveront au plus tôt leur gagne-pain.

## LA VIE DE LA FRATERNELLE

### A Marche-en-Famenne

## Le dimanche 10 mai, inauguration du Drapeau de la Section et assemblée générale statutaire de la Fraternelle

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, l'assemblée générale statutaire de la Fraternelle se tiendra cette année à Marche-en-Famenne. A cette occasion, l'active section régionale recevra son drapeau.

Le programme de la journée a été établi comme suit :  
9 h. 45. — Rassemblement des autorités, des délégations de la Fraternelle, de la troupe et de tous les Chasseurs Ardennais de la section, Place du Roi Albert.

10 h. — Grand-messe avec sermon, par un aumônier militaire.

11 h. — Te Deum, suivi de la bénédiction du drapeau.

11 h. 30. — Remise du drapeau par le lieutenant général Descamps.

11 h. 45. — Réception des autorités par l'Administration communale de Marche-en-Famenne.

12 h. 30. — Dîner. (Droit d'inscription : 100 frs).

14 h. — Assemblée générale statutaire de la Fraternelle dans la grande salle communale.

15 h. — Exercices de combat et de gymnastique exécutés par des unités Ch. A.

17 h. 30. — Défilé à travers la ville avec la participation des autorités, des drapeaux de la Fraternelle et des sociétés patriotiques de la ville, diverses sociétés de musique et clubs marchois. Dépôts de fleurs aux différents monuments de la ville.

18 h. 30. — Défilé devant le Monument aux Morts des deux guerres.

20 h. 30. — Bal des bérets verts en la salle du Casino.

On est prié de se faire inscrire pour le dîner, avant le 8 mai, soit auprès du secrétaire de la section de Marche, Louis GAVAGE, 17, rue du Chêne, à Waha, soit en versant 100 francs au C.C.P. 3255.67 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, 18, rue du Viaduc, Marche-en-Famenne.

### BERET VERT DE 1940 !!

Porte fièrement ton insigne !

Elle est unique en son genre.

C'est ta distinction.

Si tu en es dépourvu, adresse-toi au secrétaire de ta section.

### SECTION DU BRABANT

#### UN BEAU GESTE

Au cours de l'assemblée générale de la section du Brabant une collecte de solidarité a été faite en faveur de la section de Martelange, comme participation à ses frais d'achat d'un drapeau.

La collecte a rapporté 670 frs.

### SECTION DE MARTELANGE

## Le 3 mai prochain, inauguration du Drapeau

La jeune et vaillante section de Martelange se propose d'inaugurer son drapeau, le dimanche 3 mai prochain.

Voici le programme provisoire de la journée :

10 h. — Rassemblement général au local. Cortège.

11 h. — Messe solennelle avec collecte pour la section. — Vin d'honneur à la Maison communale. — Dîner à l'hôtel Martinot (tous les Chasseurs Ardennais peuvent se faire inscrire).

Ensuite, cérémonie de remise du drapeau, en face de la Maison communale, ou en cas de mauvais temps, au Café Felten. — Formation d'un cortège et dépôt de fleurs au Monument Ch. A., puis au Monument aux morts de la commune.

Le soir, bal organisé par la section.

#### MAISON

**F. CASSART - JACOBS**

10, Rue des Savoyards MARCHE-EN-FAMENNE  
Tél. 31830.

#### FABRIQUE DE LIQUEURS

Spécialités et Produits d'origine  
Vins en cercles et en bouteilles.

Même Maison : MUSIQUES et DISQUES au choix.  
Faites-vous membres de la Fraternelle et vous aurez votre pourcentage.

## Avis a nos membres !

Beaucoup de demandes de nos membres de la Fraternelle subissent de longs retards pour les motifs ci-après :

- Manque de clarté ;
- Nom mal orthographié ;
- Prénoms non indiqués ;
- Il manque le n° de la carte de membre de la Fraternelle de l'année en cours avec indication de la section à laquelle on appartient.
- S'il s'agit de recherches, on omet de signaler le régiment, la compagnie, le n° de matricule et les noms des chefs.

A l'avenir, prière de mettre dans le coin gauche supérieur de vos lettres les indications ci-après, données à titre d'exemple :

DELAMOTTE (lettres imprimées)

Edouard, Louis

Ancien caporal au 3<sup>e</sup> Ch. A. — 10<sup>e</sup> Compagnie

Carte de membre 1953 : N° 945.

Section de Virton.

Adresse : 29, Avenue Bouvier,

VIRTON.

Le Secrétaire National.

## SECTION DE MARCHE-EN-FAMENNE

## ASSEMBLEE GENERALE DU DIMANCHE 25 JANVIER 1953

C'est dans la grande salle communale, mise à la disposition des Chasseurs Ardennais, par l'Administration communale, que l'Assemblée générale eut lieu le 25 janvier 1953.

La séance est ouverte à 14 heures ; une quarantaine de membres sont présents.

Au bureau ont pris place : le président Désiré Pirlot ; le commandant Ray Dechamps, vice président ; Louis Capitaine, trésorier ; Louis Gavage, secrétaire ; le lieutenant de réserve Joseph Gustin, Victor Wagner, Ferdinand Casart, commissaires ; le commandant de réserve Ray. Lamborelle, s'est fait excuser.

Le Président fait observer une minute de silence en hommage à nos chers disparus ; ensuite il remercie l'assemblée d'être venue aussi nombreuse malgré le mauvais temps, surtout les veuves, parents et orphelins, les amis des villages environnants, Waha, Marloie, Jemeppe, Chéoux, Aye, Champlon Ard., Hotton, Marene, etc., et excuse une dizaine de camarades. Puis il donne la parole au secrétaire.

Celui-ci fait le bilan de l'année écoulée et dit toute sa satisfaction quand il pense que l'année précédente à cette date, on ne parlait pas encore de la Fraternelle à Marche. Si dit-il, nous étions 5 ou 6 malheureux affiliés à la section d'Arlon, mais quand on a entendu parler du Monument aux Chasseurs Ardennais, vers le 30 mars, nous, les 5 ou 6, nous nous sommes dressés et avons commencé à recruter des membres afin de faire une régionale à Marche, mais que de soucis, que de nuits blanches pour pouvoir participer à la réunion de Martelange. A ce moment nous étions déjà une quarantaine, et aujourd'hui nous pouvons en compter environ cent cinquante, mais j'espère, dit-il, que nous n'en resterons pas là et que lors de notre remise du drapeau, qui se fera le 10 mai par notre Président national, le lieutenant général Descamps, nous aurons au moins doublé l'effectif.

Passant à l'activité de la section, il rapporte que divers déplacements ont eu lieu à : Bastogne, remise du drapeau au 2e Ch. Ard. le 25 avril ; Martelange, assemblée générale statutaire, le 26 avril ; Martelange, inauguration du Monument aux Chasseurs Ardennais, le 11 mai. Au pèlerinage de Vinckt, le 15 juin, auquel nous insistons pour que tous les Chasseurs Ardennais assistent en grand nombre ; au meeting d'aviation André Perneel, organisé à Aye le 24 août et à plusieurs cérémonies patriotiques organisées à Marche et environs.

Il adresse un appel au dévouement et au soutien de tous, conditions nécessaires à la réalisation des buts que le comité s'est assignés et surtout que chacun décide au moins un de ses amis à s'affilier à la section ; de cette façon ce sera facile de doubler, même de tripler, l'effectif actuel.

Le secrétaire aborde les divers demandes faites par des caméras pour entraides, maladies, interventions pour places et autres, quelques-uns ont déjà eu satisfaction. A cette occasion, le secrétaire demande que le camarade qui ne reçoit pas de nouvelles dans le mois qui suit sa demande, n'ait pas peur de la renouveler ; nous sommes tous frères et il faut se faire connaître ; de même que celui qui reçoit satisfaction doit nous avertir, car cela fait toujours plaisir quand nous réussissons une démarche. Nous pouvons alors montrer aux autres que l'existence de notre Fraternelle est utile et ne se limite pas à des mots vides.

Le secrétaire termine son exposé en demandant de bien vouloir se grouper tous sous les plis du drapeau et d'y attifer ses amis, car c'est un honneur que d'avoir porté le béret vert, chers amis ; comme en 1940 je compte sur vous.

Après avoir remercié le secrétaire de son bel exposé, chaleureusement applaudi par l'assemblée, le Président passe au second point de l'ordre du jour : l'organisation de l'Assemblée Générale Statutaire de la Fraternelle, en même temps que l'inauguration du drapeau. Il demande au secrétaire de lire le programme provisoire des fêtes que l'on pourrait faire les 9 et 10 mai ; quelques camarades font certaines propositions dont une a été retenue : pouvoir faire une fête militaire avec la participation du 1er, 2e et 3e Chasseurs Ardennais.

Ensuite, vient le 3e point, nominations de délégués par commune au sein du Comité régional.

Sont élus : M.M. Adolphe Poncin et Jules Henrotin, pour Jemeppe ; M. Victor Wagner, pour Marloie ; M. Emile Moncousin, pour Aye.

Une intervention doit être faite pour un camarade invalide de guerre 1940.

Le Président récapitule la séance et demande que l'on cherche de la publicité pour pouvoir soutenir notre bulletin et en même temps la chasse aux souvenirs de guerre et aux photos du temps de service, mobilisation, combats et de captivité. Enfin, il remercie les camarades présents à cette réunion fort intéressante et empreinte de franche camaraderie.

LE SANGLIER.

CAMARADES DE PROVINCE,  
ETES-VOUS A BRUXELLES  
ET MEME VOUS, BRUXELLOIS,  
POURQUOI NE CHOISIRIEZ-VOUS PAS

L'HOTEL-PENSION  
**THEVENET**

ET

**ROEGIER**

97, RUE SOVERAINE  
IXELLES-BRUXELLES

(près avenue Louise)

TELEPHONE : 12.71.12

CONFORT MODERNE — CUISINE SOIGNEE  
BEAU JARDIN — PRIX TRES MODERES

Et n'oubliez pas qu'il y a toujours une  
BELLE REDUCTION POUR NOS CAMARADES

## SECTION DU BRABANT

## LE BAL DE LA HURE — 7 MARS 1953

Comme l'an dernier, c'est dans les salons de l'Hôtel des Invalides que la Section du Brabant a organisé son bal annuel.

Assemblée peu dense, mais de qualité qui toute la nuit a dansé au son de l'orchestre de Guy André.

Un magnifique sanglier, tous crins dehors, présidait aux ébats chorégraphiques où se mêlaient les toilettes du soir et les toilettes de ville, dans une admirable atmosphère de fraternité.

Le bal, ouvert à 20 h. 30, par le Général et Madame Velghe se clôture à 6 heures le matin, encore trop tôt au désir d'une trentaine de couples de danseurs infatigables.

Des danses, des chansons, une attraction de bon goût présentée par les Fouache's et un « quadrille surprise » sous la direction d'un maître de ballet à l'élégance rare agrémentèrent cette soirée parfaitement réussie.

La tombola connue un succès mérité. L'abondance, la qualité et la variété des lots exposés incitaient le public à l'achat de nombreuses enveloppes surprises.

On ne saurait trop insister sur la parfaite tenue et l'ambiance fraternelle de cette splendide soirée. Cette réussite, œuvre de quelques dévoués, n'a été possible que grâce à l'appoint remarquable de ceux qui se sont laissés toucher par nos appels réitérés. Le Comité du Brabant les remercie du fond du cœur, leur participation active permettra de clôturer cette journée par l'apport de quelques beaux billets à notre caisse.

Nous ne pouvons clôturer ce compte rendu qu'en rendant un hommage particulier à Omer Forget, l'organisateur de cette soirée, et en lui souhaitant d'en réussir encore beaucoup d'autres avec autant de brio.

Chasseurs Ardennais, profitez  
de toutes les occasions pour passer  
par votre local

**AU LION D'OR**

23, Place St-Géry, Bruxelles

TÉL. 12.56.81 (PRÈS DE LA BOURSE)

## COMMUNICATION DU SECRETARIAT

Nos frais « de timbres » étant très élevés, nous prions nos membres de bien vouloir joindre un timbre à toute demande.

Nous rappelons encore aux membres qui nous écrivent :

- 1) D'écrire leur nom « en imprimés ».
- 2) D'indiquer le numéro de leur carte de l'année en cours.

## UN TIMBRE S.V.P. !

Il est rappelé à tous ceux qui nous demandent des renseignements de bien vouloir joindre un timbre pour la réponse.

Nous répétons que nos frais de timbres sont trop élevés et qu'il ne nous est pas possible de supporter pareille dépense. En l'espace d'un mois, le secrétaire national a expédié 192 lettres au profit de membres seulement, donc non comprise la correspondance avec les sections.

## SECTION DE HOUFFALIZE

La récolte des cotisations pour l'année 1953 est en cours. On peut s'adresser à son délégué de village ou, pour les isolés, verser le montant de la cotisation, soit 35 frs., au C.C.P. 3923.13 de Jos. RICAILLE, secrétaire de la section régionale, à Houffalize.

Voici d'autre part, la liste des délégués locaux :  
Houffalize : Jos. Ricaille. — Tavernoux : R. Renkin. — Mont : V. Alié. — Dinez : F. Philippart. — Mont-le-Ban : L. Gillet. — Baclain : A. Grogna. — Langlire : R. Servais. — Ottré : A. Lerusse. — Bihain : A. Charlier. — Regné et Fraiture : A. Habay. — Cherain : F. Nizet. — Sterpigny : G. Quiriny. — Rettigny : J. Mottet. — Brisy : Jos. André. — Cetturu et Steinbach : A. Englebert. — Limerlé : V. Rouche. — Hébronval : J. Regnier. — Lomré : A. Pignon.

Camarades, favorisez ceux qui vous aident.  
ADRESSEZ-VOUS AU GARAGE

**MA VOITURE**

3-5, RUE DE TEN BOSCH — IXELLES  
Vente — Achat — Echanges  
Tél. 48.42.92 et 47.52.17

Si vous avez besoin d'un taxi, téléphonez au 48.35.10 en signalant que vous êtes Chasseur Ardennais et vous serez spécialement bien soigné.  
Gardez ce numéro dans votre portefeuille !

AU 2<sup>e</sup> CHASSEURS ARDENNAIS

## UN NOUVEAU CHEF DE CORPS

Nous apprenons que le lieutenant-colonel Leblanc cédera prochainement le commandement du 2e Chasseurs Ardennais au major Ravaux.

Bonne chance à tous deux dans leurs nouvelles fonctions.



**QUAKER STATE**  
**MOTOR OIL**  
l'huile de marque la plus répandue aux Etats-Unis  
Bureau Central de Vente pour la Belgique et le Grand Duché : S. A. "SOCADIS" Anvers

# Les Livres

« *L'Instinct chez les insectes* », par R. Nachtwey (Hachette). Les études qu'il poursuivait le docteur Nachtwey lui ont permis de rassembler dans ce livre une série de cas extraordinaires dont il sait non seulement décrire le développement avec un rare talent mais encore laisser pressentir la signification profonde.

Après avoir montré des insectes qui, dans le domaine du camouflage notamment, manifestent une conscience des nécessités de leur vie qui est presque miraculeuse, il parle de l'association de l'instinct des plantes à celui des insectes. C'est ainsi que la fleur de l'arum comporte une chambre chaude toujours maintenue à 16° où de minuscules insectes sont retenus prisonniers jusqu'au jour où ils peuvent servir d'intermédiaires entre les fleurs mâles et femelles.

Dans le domaine des abeilles, le docteur Nachtwey insiste sur les dernières découvertes qui démontrent que les insectes communiquent entre eux et utilisent leur vol comme un langage d'une précision géométrique.

Son dessein est de montrer qu'à côté des cas où l'instinct travaille en aveugle il en est d'autres où il est tout voisin de l'intelligence. Chez la fourmi on voit s'exercer la mémoire et se former des jugements et des choix. Mais l'auteur va plus loin encore et nous prouve qu'il y a aussi chez les insectes une intelligence collective du groupe.

« *Submarine* », par E. L. Beach (Presses de la Cité).

Submarine est une histoire vraie, une histoire héroïque; celle du sous-marin américain Triguer et des hommes qui l'ont mené au combat dans les eaux du Pacifique.

Le Commandant Beach prit possession du Triguer à son lancement et devait commander à son bord pendant 3 ans. Trois ans de combats, de poursuites furtives, de destruction, de luttes contre les destroyers, un duel à mort — sous-marin contre sous-marin.

C'est aussi et surtout la frayeur et l'incertitude des hommes qui sentent que l'ennemi les frôle et ne peuvent qu'attendre l'éloignement du danger ou la mort et qui se taisent pendant qu'une sueur glacée leur coule le long du dos; la sensation d'effroi quand on détermine l'attaque, de frustration quand l'ennemi s'échappe; la déception quand la torpille n'écarte pas; la satisfaction des victoires durement acquises.

Plein d'intérêt et très prenant comme tout récit sincère de la vie réelle des hommes au combat.

« *La vie quotidienne au temps de Jeanne d'Arc* », par M. Defourneaux (Hachette).

La guerre de Cent'Ans est une des périodes de l'histoire de France qu'il est le plus difficile d'imaginer. Si les événements sont connus, la réalité quotidienne nous luit.

Ce que M. Defourneaux a su dégager c'est l'étonnante complexité de cette période de transition qui représente l'automne du Moyen Age.

La chevalerie a conservé son prestige mais s'est en grande partie vidée de sa substance spirituelle. Dans les intérieurs des grands seigneurs et des riches bourgeois on trouve toutes les manifestations d'un luxe croissant, où le raffinement s'allie d'ailleurs souvent à la prosaïté. Si l'on se tourne du côté des paysans on peut conclure qu'ils vivaient dans une misère affreuse. Les soldats et les routiers les pillent. Que la troupe soit amie ou ennemie, le résultat est le même pour le paysan dépeuplé de ses pauvres biens.

L'auteur n'a oublié aucun des multiples aspects de cette époque: la vie des métiers, des corporations, des confréries, le niveau de vie des diverses classes sociales, les splendeurs et misères de Paris, la vie du clergé, l'évolution du sentiment religieux, les dévaluations de la monnaie, les spectacles.

Ce livre constitue une introduction indispensable à l'intelligence de cette époque.

« *Mon fils, ma fille et moi* », par le Dr M. Percheron (Hachette).

La connaissance de l'enfant a fortement évolué au cours des dernières années. Ses petits méfaits: mensonge, larcin, fugue, ne sont plus définis d'office comme délits. L'étude et la compréhension des mécanismes psychologiques donnent des résultats bien plus efficaces qu'une inflexible sévérité.

Le Dr Percheron expose, sans dogmatisme, mais avec un optimisme amusé, son expérience et sa science de l'enfant. Sur le ton de la conversation familière avec une Maman à travers les anecdotes charmantes qu'il a recueillies, et les faits divers de la vie quotidienne, il éclaircit les problèmes souvent mystérieux des relations entre les parents et les enfants.

« *Des Fiancailles au Mariage* », par Marc d'Isolin, illustrations de Sautin (Ed. André Bonne).

Ce volume, charmant dans sa présentation comme dans son contenu, désire présenter aux amoureux et aux fiancés toutes les formes et toutes les couleurs de ce tournant de l'existence qui peut être la période la plus importante de la vie.

Rien n'est oublié: langage des couleurs, des fruits, des fleurs, des rêves, des prénomens, de l'écriture, des mains, des yeux, des pierres, des bijoux et de mille autres choses, les plus belles citations, les couples immortels, les mariages historiques, les plus belles lettres d'amour, les usages et coutumes, les plus beaux poèmes d'amour, les formalités etc... quelques articles du code civil.

« *Le danger c'est ma vie* », par V. Berge (Éditions de Paris).

En 1937, un jeune suédois de 16 ans quittait son pays pour trouver ailleurs le bien-être et la joie de vivre qu'il n'avait plus connus depuis la mort de ses parents.

Après trois expériences désastreuses en qualité de mousse sur les voiliers « bateaux d'enfer », une campagne de chasse aux kangourous, il a la veine de faire le passager clandestin sur la goélette d'un vieux chinois qui lui apprend à manger avec des baguettes et l'initie à la pêche aux perles. Et alors ce fut la grande aventure dans le décor merveilleux des îles océaniques avec les requins, les plumes, les serpents, les cannibales. V. Berge, privé par les Hollandais de sa flotte de pêche, tomba entre les mains des Japonais et eut beaucoup de peines à sortir des griffes de leur gestapo ce qui nous vint un chapitre particulièrement prenant d'un livre par lui-même plein d'intérêt.

« *Drôle de Quarantaine* » par Marie Bard (Presses de la Cité).

L'auteur de « J'épouse un médecin » se penche sur un problème d'ordre général et décide de faire quelque chose, de créer un guide intelligent pour les femmes ayant atteint la quarantaine.

Elle découvre à travers ses joyeux efforts que cet âge est un nombre et non une maladie. Elle est tout à tour aidée et retenue par son mari et ses trois filles qui forment une cordiale et affectueuse famille, arrière plan de ses efforts. Malgré son humour ce livre a un sens profond. Mais c'est surtout un roman amusant sur une attrayante famille américaine.

« *La Vierge folle* », par L. C. Royer (Ed. de Paris).

Un révolutionnaire fait dérailler le train qui transportait le roi des marchands de canons et sa fille. Il enlève celle-ci que le choc a rendu amnésique, en devient amoureux et l'épouse en abandonnant sa compagne de lutte clandestine. Celle-ci se vengera notamment, finira par rendre la mémoire à la jeune femme et lui dévoilera le rôle joué par son mari dans la mort de son père. En conclusion un coup de revolver et une entrée au Carmel.

« *Le plus heureux des hommes* », par C. Raffé et J. R. Owens (Ed. de Paris).

Comédie pleine de charme animée à l'écran par F. Gravey et qui nous montre un jeune industriel las des machines et voyant faire de la peinture, un peintre révolutionnaire une première fois par une jolie librairie qu'il veut abandonner et ensuite par l'industriel dont sa maîtresse est la femme. Voilà la police avec deux assassins en aveux pour une victime qui ne se porte pas trop mal. C'est très ennuyeux mais s'arrange par l'échange des femmes et des situations. Tout le monde est riche, célèbre et se croit heureux.

« *Les Frères Rico* » par Siméon (Presses de la Cité).

Un roman sur les gangsters? Non. Les trois frères, Eddie, Gino et Tony dépendant à des degrés divers d'un gang, Tony, amoureux et marié, veut le quitter ce qui est impossible. De ce fait ils se trouvent tous trois devant le même problème, qu'ils considèrent chacun sous un angle différent et auquel il faut qu'une solution soit apportée sans délai. Les réactions de ces trois hommes qui sont des frères et qui doivent peut-être s'entretendre, les cheminement de leurs sentiments, les conflits de leurs intérêts, forment un récit cruel émouvant et passionnant.

La collection « Marabout » multiplie ses activités et « Marabout-Servicé » notamment semble vouloir mettre à notre disposition une série d'ouvrages vulgarisant les principales connaissances humaines. Son dernier ne est « *Le Conseiller médical familial et pratique* » du Dr M. Fishbeln. L'auteur, rédacteur en chef de la revue de l'Association médicale américaine, met à la portée de tous le pouvoir de joindre des extraordinaires découvertes, des nombreuses possibilités d'application, des immenses bienfaits de la Science médicale d'aujourd'hui dans les domaines les plus divers. Il ne faut pas chercher dans ce volume des recettes de tisanes mais des explications claires des cas et des possibilités de les prévenir ou de les guérir.

De son côté « *Marabout-Géant* » fait montre d'un grand eclecticisme. « *Argo Pitou* » le célèbre roman de Dumas est précédé du « *Dampfin perdu* » de Jo Van Ammers Kaller, qui prétend résoudre l'énigme de Louis XVII que l'étude magistrale de Mre Garçon vient de remettre au premier plan. Naumoff était-il Louis XVII? Oui, répond l'auteur, dont le cimetière de la ville natale renferme la tombe de l'horloger prussien avec l'inscription « Louis XVII, roi de France et de Navarre ». Entre Mre Garçon et Mme Van Ammers, nous ne pren-

drons pas position, laissant au lecteur le plaisir de conclure après avoir lu le récit de la vie étonnante et des amours d'une des plus étranges figures de l'histoire.

Dans la série ordinaire citons « *Cousine Belle* » de Balzac et « *L'Affaire Manderson* », de E. C. Bentley, le grand classique du roman policier.

« *Marabout* » qui depuis quelques années bénéficie, à juste titre par ailleurs, de la vogue dont jouissent les « Pocket Books » devra défendre la position qu'il occupe sur le marché belge du livre. Et, à voir son concurrent, on peut prédire que la lutte sera chaude: L'édition française lance en effet « *Les livres de poche* » Petit, format légèrement plus petit que « *Marabout* » couverture plastique, telles sont les caractéristiques de cette série qui vient de sortir ses premiers volumes « *Koenigsmark* » de Pierre Benoit et « *Les clefs du royaume* » de Cronin, ouvrages dont l'éloge n'est plus à faire. Le succès du lancement est indéniable et l'avenir de cette série sera brillant. Elle se propose en effet de mettre à la portée de toutes les bourses une masse de chefs-d'œuvre puisés dans les fonds des principales maisons d'édition. Il est certain qu'avec une base aussi large elle est certaine de ne pas manquer de matière première intéressante. Elle est à considérer au même titre que les Pocket Books, comme une réaction contre le slogan: « *Le livre, objet de luxe* » et une évolution de l'état d'esprit de certains éditeurs qui se refusaient à sortir des séries populaires de leurs poizons.

Avant d'aborder le rayon des « *Policiers* » signalons la collection « *Les grands récits criminels* » (Ed. André Bonne) dans laquelle E. Fornaçon, qui succéda à Lenôtre aux Lectures pour tous, raconte les crimes les plus typiques du dernier siècle. Chaque récit se présente comme un roman véritable où l'atmosphère policière, judiciaire et psychologique est restituée avec la plus grande sincérité. Dans cette collection: « *Les vierges folles de Joffasse* », drame provincial qui s'est déroulé dans les premières années du second empire. A Joffasse vivent trois femmes: l'une torturée par le démon du midi; les deux autres à l'âge où se révèle la sensualité. La venue d'un libéral amène soudain les plus graves complications, et un extrême désordre. Il reste le crime pour se délivrer de l'intrus. « *La mort dans un baiser* ». — Un médecin empoisonneur, mais particulièrement ingénieux car il est le premier à employer la digitale, le poison sans trace. Une ambition dévorante, le goût de l'argent et un certain charme sensuel et négociable semblent avoir caractérisé le Dr La Pommerais. Il utilise sa maîtresse à ses fins et la conduit au trépas tout en lui prodiguant les caresses les plus tendres. Idylle commencée dans un galetas et se terminant sur l'échafaud.

« *Caïnarius du crime* » par Ellery Queen (Presses de la Cité).

Deux courts récits qui montrent la supériorité de l'esprit déductif du détective Queen. — « *La mort franco de port* » (Presses de la Cité).

— Un meurtre qui trouve son origine dans le lavage de vieux timbres et est commis par un bien joli fille.

« *On frappe à la porte* » par Ballinger (Presses de la Cité). Récit complexe mêlant un pseudo médecin, un arriviste, la femme d'un gros industriel conduite au suicide par les stupéfiants.

« *Hantise sur le monde* » par J. Gulen (Fleuve noir). Le monde menacé de destruction par une invasion venant d'une constellation située en dehors de notre système.

« *Sans issue* », par F. Kenny (Fleuve noir). Francis Coplan réussit à enlever un ingénieur de l'Anglo Iranian qui recherche le Tudeh, l'Intelligence Service et le F. B. I.

Pour les petits, la coll. « *Albums roses* » de Hachette s'enrichit régulièrement de volumes charmants dont le dernier est « *Babar à Océanville* », tandis que Ideal bibliothèque sort *Le Griezly* de Curwood, pour les grands et que les filles pourront se détacher des aventures de « *Fiora l'Intrépide* » par M. de Crisnoy (Bibl. Rose).

L'Album n° 17 de Tintin est annoncé et ne manquera pas de retenir l'attention aux approches de « *Pâques* ». Les élèves studieux, les autres et leurs parents y trouveront comme dans ses précédentes de nombreuses pages pleines d'intérêt et la suite des aventures des Mamuliks de Bonaparte, de Lambique, de Cori le Mousaillon et de Tintin l'Ulysse.

Aux Presses de la Cité, la série Capt John s'adjoint un nouveau héros « *Flamme* » qui « *commence* » ses aventures en découvrant des bijoux volés, tandis que « *Biopics, pilote de chasse* » continue ses aventures dans le ciel de France.

« *Johnny et les Pirates Noirs* » (Fleuve Noir). Johnny se transporte en Floride où des esclaves noirs révoltés sont devenus pirates et attaquent les villes côtières et découvre que les chefs de bande sont un vieux juge et sa charmante nièce.

## La publicité rapporte!

Extrait d'une lettre du Congo:

« *La fameuse bière « PRIMUS » est excellente. Nous en buvons depuis notre arrivée à Léo.* »

« *Nous sommes certains que les nombreux Ch. A. résidant au Congo font de même.* »

N.D.L.R.: Voir annonce page 2 de notre Bulletin de janvier 1953.

## S O D A M I

vous apporte à domicile ses délicieux potages, bien chauds, au prix de 8 fr. le litre seulement.

Vous adresser à notre ami,

Ch. A. GILIS, (père de famille nombreuse, 7 enfants),  
Chaussée de Gand, 395. Tél. 251525.

Adressez-vous en toute confiance aux entreprises

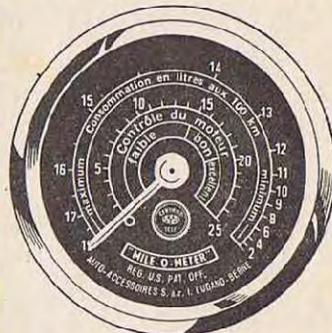
## ALFRED EVRARD

74, rue des Goujons — BRUXELLES-MIDI

TELEPHONE : 21.66.65

Construction de bâtiments - Décoration intérieure  
Transformations générales de bâtiments civils et industriels

## Economisez l'Essence!



MILE  
- O -  
METER

VOUS Y AIDERA car il contrôle constamment:

- LA CONSOMMATION SUR ROUTE
- LES PRINCIPALES DEFECTUOSITES DU MOTEUR

Agerce générale:

A.B.T.R. s.a. 251 Ch. de Vleurgat Bruxelles. T.: 44.48.80

— Mesdames, adressez-vous en toute confiance à —

un magasin bien assorti...  
des nouveautés dernier cri...

## TEXTILY

SOIERIES - LAINAGES

37, chaussée de Louvain — SAINT-JOSSE

10 % de remise sur présentation carte de membre.

Editeur responsable: « LE CHASSEUR ARDENNAIS »  
Avenue V. Rousseau, 51, Forest-Bruxelles  
Imprimerie SOFADI, rue des Sables, 17 — Bruxelles

CAMARADES DE PROVINCE, DE PASSAGE A BRUXELLES ET VOUS  
BRUXELLOIS QUI VOULEZ BIEN MANGER ET BOIRE, FAITES UNE VISITE  
A LA

ROTISSERIE

# "REINE PÉDAUQUE"

49-51, RUE DE LA FOURCHE (ANCIENNE BELLE MEUNIÈRE), BRUXELLES

*Outre ses plats délicieux et ses bonnes boissons, quel accueil! et quel personnel stylé! Savez-vous que l'on y vient de loin? On y mange bien et on y revient!*

RÉSERVATION DES TABLES : téléphone 11.22.14  
salles pour noces, banquets et réunions  
(de 20 à 200 couverts)  
salon pour conseils d'administration  
parking assuré

**N'oubliez surtout pas de  
dire au Directeur EMILE  
LENGLEZ que vous êtes  
Chasseur Ardenais !**

## Camarades Chasseurs Ardennais,

**Confiez votre publicité à votre bulletin  
PROCUREZ-LUI DE LA PUBLICITE!**

*Tarif:*

Couverture: Dernière page extérieure . . .	fr. 1.300,—
Pages intérieures . . . . .	1.200,—
Une page ordinaire . . . . .	1.000,—
Une demi-page . . . . .	550,—
Un quart de page . . . . .	300,—
Un huitième de page . . . . .	200,—
Un seizième de page . . . . .	125,—
Bande 5 cm. de hauteur:	
sur deux pages . . . . .	650,—
sur une page . . . . .	350,—
Texte en chronique, la ligne . . . . .	15,—
Réduction pour plusieurs insertions. Contrats à débattre.	

**ATTENTION.** — Sur les prix ci-dessus, nous accordons  
une réduction de 20 % aux annonceurs, membres  
de la Fraternelle et à ceux qui accordent des  
remises à nos membres.

**Pour la PUBLICITE, s'adresser à l'ADMINISTRATION  
DU BULLETIN: 38, Avenue Emile Bossaert, à  
Koekelberg-Bruxelles, ou à notre camarade  
Victor ROBERT, 36, rue Armand Van Campenhout,  
Ixelles-Bruxelles.**